Depuis lors, le fermier ayant abandonné son exploitation, les bâtiments de la ferme sont devenus une véritable ruine. La tempête de ces jours derniers a encore aggravé cet état de choses, à tel point que la toiture et les murailles menacent de s'écrouler.

Nous croyons utile de signaler l'état de cette construction qui constitue un véritable danger pour les passants.

Plusieurs centaines d'ouvriers passent là tous les jours pour se rendre à leur travail et il serait urgent de prévenir des accidents qui ne peuvent manquer de se produire.

Linselles. — *Un commencement d'incendie.* — Samedi matin, vers neuf heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme Bouche, rue du Caillou. Le feu a pris naissance sous le manteau de la cheminée, et sans les secours promptement organisés par les voisins, le sinistre aurait pu prendre une certaine importance. Heureusement, les dégâts sont insignifiants et se bornent à quelques planches calcinées.

Halluin. — *Signification d'un arrêté d'expulsion.* — Un arrêté d'expulsion avait été pris récemment, à la suite d'une condamnation par défaut, contre le nommé François Penet, d'origine belge, né à Roncq, chauffeur, au service de M. Dutilleul, de Linselles, propriétaire de machines à battre.

L'une de ces machines fonctionnait samedi matin à la ferme Vouters, gravier de Bousbecque ; la présence de Penet ayant été signalée, M. Lomont, commissaire de police, lui a signifié la mesure dont il avait été l'objet, en lui accordant vingt-quatre heures pour passer la frontière.

Il est domicilié à Menin, quartier des Baraques, où demeure sa famille.

On sait que fort souvent le personnel des machines à battre est quelque peu recruté à l'aventure ; aussi a-t-on fait cette remarque que la signification de l'arrêté a produit grand effet.

Arrestation en vue d'extradition. — Il y a trois semaines environ, un ouvrier tisserand, nommé Léonard Wyffels, originaire de Morslède, venait se fixer au Mont d'Halluin, avec sa femme et quatre enfants, âgés de 3 mois à 9 ans. On ne sait comment cette malheureuse famille a pu vivre jusqu'aujourd'hui, car elle se trouvait dans le plus complet dénûment, son chef n'ayant pu encore trouver du travail.

Samedi, à une heure et demie de l'après-midi, Wyffels était amené, avec les menottes, par les agents Hennebo, Lamblin et Descamps, au poste de police, et remis ensuite à la gendarmerie. Il était suivi d'une foule nombreuse et on se livrait à toutes sortes de commentaires.

Cette arrestation a été opérée par ordre du parquet de Lille, et à la demande du gouvernement belge.

Communications

L'Orphéon des Travailleurs de Tourcoing a l'honneur de prévenir ses sociétaires qu'une répétition générale aura lieu en son local (café Leclercq-Desurmont) le dimanche 7 mars 1897, à 3 heures précises du soir, en vue d'un prochain concert. Les répétitions auront lieu dès aujourd'hui les mercredis et vendredis, pour les chœurs de concours. Très urgent.

Société de Tir et d'Instruction des Anciens sous-officiers. *Aujourd'hui 7 mars, à six heures très précises du soir,* assemblée trimestrielle au siège, café du Centre, place de la République. Les membres de la commission sont priés de s'y trouver à cinq heures et demie pour la discussion de l'ordre du jour comprenant principalement le renouvellement partiel des commissaires et des mesures à prendre pour la prochaine sortie.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances des familles FLORIN-CHOPART et Florimond FLORIN-LOMBART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Céline FLORIN, décédée à Roubaix, le 4 mars 1897, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le samedi 6 courant, à 5 heures 1/4, à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 7, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 8 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sébastopol, 21.

Les amis et connaissances de la famille DEBRAUWERE-DEBAILLIE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Désiré-Martin DEBRAUWERE, ancien carrossier, décédé à Roubaix, le 4 mars 1897, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 7 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 8 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 106.

Les amis et connaissances de la famille LESQUOY-BOUSSEMART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Hippolyte-Louis LESQUOY, décédé à Flers (Breucq), le 5 mars 1897, dans sa 18e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 8 mars, à 9 heures 1/2, en l'église du Sart. — L'assemblée à la maison mortuaire, Nouvelle-Rue, à 9 heures, au Breucq.

Les amis et connaissances de la famille DUFOSSEZ-LONGUEPEE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Ernest-Raoul-Joseph DUFOSSEZ, décédé à Wasquehal, le 5 mars 1897, à l'âge de 2 ans 1/2, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le lundi 8 courant, à 3 heures 1/2, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée à la maison mortuaire, près le Cimetière, à 3 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille PERCQ-DESURMONT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Clémence PERCQ, décédée à Roubaix, le 6 mars 1897, dans sa 20e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le lundi 8 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Ma Campagne, impasse d'Espagne, 10, à 3 h. 1/2.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 8 mars 1897, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Léon LALOUETTE, décédé à Roubaix, le 8 mars 1896, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 8 mars 1897, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Désiré-Joseph FRENOY, époux de Dame Euphrasie DUTRIEUX, décédé à Roubaix, le 29 janvier 1897, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 8 mars 1897, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Pierre VANDENDRIESSCHE, employé dans la maison Desclée frères, depuis 66 ans, pieusement décédé à Roubaix, le 6 février 1897, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 mars 1897, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Louise DHELLEMME, veuve de Monsieur Louis THYS, décédée à Roubaix, le 27 janvier 1897, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le mardi 23 mars 1897, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Amélie DESOBRY, épouse de Monsieur Jean-Louis ROGER, décédée à Lille, le 9 février 1897, dans sa 52e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

EN TRAMWAY

En route MM. les voyageurs !
On voyage gratis à présent !!!

Vous n'y croyez pas ? Regardez — et gardez précieusement — vos billets qui, grâce à une ingénieuse combinaison entre la Compagnie des Tramways de Lille et les **GALERIES LILLOISES**, sont remboursés à la caisse de ces grands Magasins **séance tenante et sans aucune formalité.**

Cette mesure qui ne s'applique encore qu'à certains billets sera dans quelques jours généralisée pour **tous** les billets et sur **toutes** les lignes.

11046—42343

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris,** *que nous publions aux annonces.* 17602

Coffres-forts : GALERIES LILLOISES.

11046—42343d

LE WAGON-HOPITAL BELGE

Comité Bruxelles-Louvain

POUR LE TRANSPORT DES MALADES PAUVRES

à Lourdes (27 Avril, 5 Mai)

Notre confrère l'*Emancipateur*, de Cambrai, a publié, il y a peu de temps, d'intéressants détails sur le Wagon-hôpital construit, pour les malades à transporter à Lourdes, par le Comité belge Bruxelles-Louvain, honoré du haut patronage de S. E. le Cardinal-Archevêque de Malines. Deux lettres, dont une de Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, figuraient en tête de cette étude, à propos de la bénédiction solennelle du Wagon qui doit avoir lieu à Malines avant le grand pèlerinage belge à Lourdes du 27 Avril : c'est en effet à Sa Grandeur Monseigneur Sonnois que revient l'idée première de cette création ; les négociations avec les diverses Compagnies de chemins de fer ont été entreprises sur son initiative et c'est d'un commun d'accord avec le Comité belge Bruxelles-Louvain que ces négociations ont été continuées et menées à bonne fin pour le compte de ce dernier.

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur cette belle inovation de la charité catholique : ces détails, un de nos reporters, qui n'a eu qu'à se louer de la bienveillance accueillante du Comité belge Bruxelles-Louvain, les a puisés à très-bonne source. Les clichés sortent de la clicherie spéciale du *Journal de Roubaix*.

Disposition du plancher du wagon

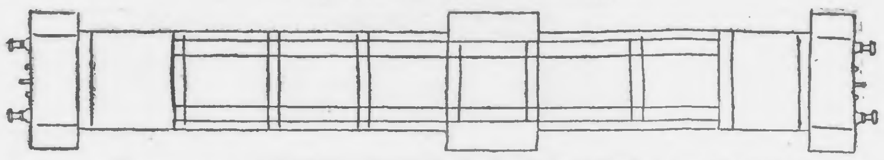

***

On a pu dire justement — nous résumons la conversation avec notre honorable interlocuteur — que les pélerinages de Lourdes sont l'éclatant triomphe de la foi. La distance à franchir est énorme. Le voyage, si rapidement que les spéciaux le réalisent, offre de redoutables fatigues. Durant des heures et des heures, il faut se tenir immobile ou à peu près, rester captif de cette prison roulante qu'on appelle wagon de chemin de fer, subir les énervantes trépidations d'un matériel cahoté à plaisir, souffrir de la chaleur pendant le jour, du froid peut-être pendant la nuit, et cette course occupe encore 24 heures, de nos pays, dans les meilleures itinéraires tracés jusqu'à présent.

Et cependant Lourdes exerce sur les âmes catholiques une si puissante attraction, que les malades rivalisent avec les bien portants pour s'exposer à ces rudes épreuves. La statue miraculeuse de la Vierge Immaculée exprime tant de miséricordieuse mansuétude, les grâces obtenues au pied de cette miséricordieuse Roche Massabielle sont si merveilleuses, pour la santé des âmes et des corps, que le regard des abandonnés de la science se tourne invinciblement vers cette terre bénite et qu'un dernier espoir vient aux « désespérés » : l'espoir de la guérison surnaturelle aux piscines ! En chacun des trains que la vapeur emporte bondés de pieux pélerins, toutes les misères humaines, toutes les douleurs physiques sont représentées. Et, comme autrefois, en Judée, les malades, à l'envi, se précipitaient vers Jésus dont une parole ou un geste suffisait à les guérir, aujourd'hui de vraies foules d'infirmes, de condamnés, de moribonds même, vont à Marie, mère de Jésus, dispensatrice maternelle des faveurs suprêmes du Christ.

Vue de profil (plan primitif)

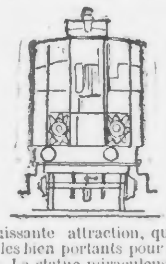

***

Rien de plus consolant, de plus propre à élever l'âme que le spectacle de ces ambulances installées en ces voitures de l'Orléans qui viennent chercher jusque chez nous les pélerins de Lourdes. Mais il faut aussi le reconnaître, on était acculé, par la force des choses et en dépit des bonnes volontés généreuses, à une installation par trop rudimentaire, parfois navrante. Impossible d'utiliser les fourgons mal suspendus, mal commodes, ouverts aux vents et aux poussières aveuglantes. La charité chrétienne se dévouait sans compter, souffrait de ne pouvoir mieux faire ; les offrandes, les sacrifices se multipliaient pour que les malades pussent être plus convenablement placés. Cela ne suffisait point. On se trouvait contraint d'étendre, en 3me classe, des planches, des supports de diverses natures d'une banquette à l'autre ; on disposait là-dessus des matelas destinés à recevoir l'infirme, à rendre le trajet moins dur, moins épuisant pour le malade. On voit assez ce qui en résultait de gène et pour les malades et pour leurs compagnons de route et pour une satisfaisante organisation du service, toujours très-délicat, des infirmiers.

***

Les hommes de grand cœur qui forment le Comité Bruxelles-Louvain (et c'est dire assez quelle part tient dans cette innovation la chère Université louvaniste) se sont rencontrés avec Mgr l'Archevêque de Cambrai pour ne point se résigner à ces imperfections. Ils ont voulu mieux et davantage. Sans doute, il faudrait de fortes sommes pour réaliser le projet que leur inspirait la charité ; mais les ressources manquent-elles jamais en Belgique pour les belles œuvres chrétiennes ? Et puis la Providence ne veille t-elle point, n'a-t-elle pas les mains larges ? N'avait-on pas le droit de juger que les Compagnies des chemins de fer français se montreraient sensibles, même financièrement, à une question d'humanité aussi touchante ? Et tel industriel, tel constructeur n'aurait-il pas à honneur, lui chrétien, d'apporter sous une forme spéciale, son obole à cette entreprise, une roue, un chassis, que sais-je ?

La confiance qui rayonnait en ces Messieurs du Comité Bruxelles-Louvain n'a pas été déçue et le succès dépasse leurs plus audacieuses espérances. Les trains spéciaux Bruxelles et Louvain-Lourdes du 27 Avril emmèneront pour la première fois le Wagon-hôpital.

***

Le wagon-hôpital, terminé par deux plates-formes d'about, comprendra 24 lits isolés, et suspendus — pour assurer la tranquillité absolue des malades — sur de puissants ressorts. Ces lits-brancards en tubes d'acier, parfaitement conditionnés, prendront, soit à domicile, soit à l'hôpital du départ, les malades qui doivent les occuper. Dès l'arrivée à Lourdes, on les retirera des gaines à ressort où ils auront été enchâssés pour le parcours, et on les transportera directement à l'hôpital des Sept-Douleurs ou à la Grotte.

Un système de panneaux mobiles, découpés dans les parois extérieures du wagon et strictement étanches après la fermeture, rendra faciles ces opérations.

La ventilation de la voiture ne s'opérera, grâce à une combinaison particulière, que pendant les arrêts du train : ceci pour éviter les courants d'air froid et cette abominable poussière de charbon, de cendres, de calcaire ténu, qui assiègent si volontiers les voyageurs dans les trains à marche rapide.

Le véhicule est inscrit dans tous les gabarits et répond aux prescriptions de la Conférence de Berne ou du Règlement technique de l'Union internationale pour l'admission réciproque du matériel.

Sous le regard des infirmes, par des baies vitrées jumelles que l'on peut à volonté condamner ou laisser libres, le tableau des plaines et des collines se déroulera le long de la voie ; la nuit, une lumière douce éclairera l'intérieur du wagon, lumière facile à tamiser ou à voiler au besoin. Bref un ensemble admirable des meilleures dispositions pour éviter les rudesses habituelles et les souffrances du parcours.

La voiture, étant à bogies, sera portée par deux chariots comme les wagons-salons, restaurants ou lits de la Compagnie des grands express européens ; le cas échéant, une partie de cette voiture pourrait être transformée, comme dans un hôpital véritable, en salle d'opérations pour les nécessités urgentes.

La longueur du véhicule est de près de 20 mètres.

La bénédiction solennelle du Wagon-hôpital — dont le point d'attache est Liège-Longdoz, — après réception officielle par la Compagnie du Nord et marches d'épreuves sur la ligne du Nord-belge, assez difficile, de Flémalle-Haute à Namur, sera faite à Malines par S. Eminence le cardinal Goossens, en présence de M. le Ministre des Chemins de fer de l'Etat belge, avant le départ du 27 Avril prochain. Monseigneur Sonnois, invité par le Comité Bruxelles-Louvain à honorer cette cérémonie de sa présence, en raison du rôle important qu'il a joué dans l'histoire de cette création a répondu par la lettre suivante, adressée à M. l'abbé Thiéry :

« 4 Février 1897.

» Monsieur l'Abbé,

» Je suis très sensible à la gracieuse invitation » que vous m'adressez et j'aurais une grande joie à » y répondre ; mais, à l'époque de l'année que vous » m'indiquez, je n'aurai pas le temps et la liberté » nécessaires pour entreprendre un voyage. Ce sera » de loin, mais en toute sincérité de cœur, que je » m'unirai à la *bénédiction du premier wagon construit et affecté spécialement aux chers malades* » *du pèlerinage de Lourdes*.

» Dès aujourd'hui, je vous adresse mes félicitations » les plus vives : vous avez conçu et vous avez réalisé » *une œuvre intelligente, utile, chrétienne au premier chef* ; dans l'ensemble des mouvements religieux dont Lourdes est l'objectif, elle sera le témoignage le plus authentique du haut respect et » de la charité profonde dont les malades sont entourés par la foi religieuse.

» Cette œuvre, je la souhaitais et la prévoyais » depuis le premier pélerinage que je fis à la sainte » Grotte, c'est-à-dire depuis six ans passés, mais sans » avoir pu la réaliser : je suis d'autant plus reconnaisant aux catholiques belges de l'avoir menée à » bonne fin.

» Ils nous donnent un exemple des plus suggestifs : » on le suivra, j'en ai la conviction.

» Veuillez, Monsieur l'Abbé, recevoir l'expression » de mes sentiments dévoués en N. S. J. C.

» † M. A. Sonnois,
» Archevêque de Cambrai. »

Plan primitif : wagon vu de côté (extérieur)

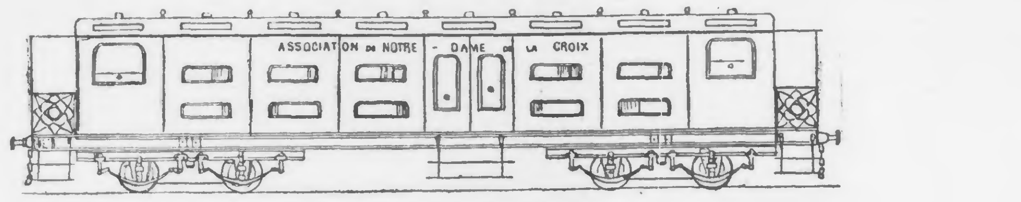

Plan primitif : wagon à l'intérieur

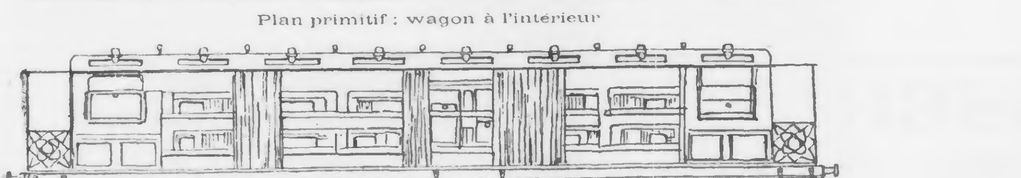

Il faut rendre un hommage mérité à M. Bouverat, chef du mouvement de la compagnie du chemin de fer du Nord : c'est grâce à sa bienveillance que le projet a pu être si rapidement et si complètement mené à bonne fin.

Wagon-hôpital Bruxelles-Louvain (plan définitif)

***

Aux deux extrémités de la voiture, nous rencontrons deux plate-formes de service qui constituent les accès ordinaires.

Entrons par l'extrémité de gauche.

Après la plate-forme, sur la droite, un couloir : à gauche du couloir nous entrons dans une cuisine avec son installation complète, permettant de préparer, en cours de route, du bouillon et autres aliments non-seulement pour les malades de la voiture, mais encore pour tous les malades du train. Rien n'y manque : ustensiles de cuisine, vaisselle, fourneau, armoires, tables, et jusque, dans la toiture, un grand réservoir d'eau.

A droite du couloir, « la chapelle ».

Le wagon-hôpital comporte en effet une chapelle où l'on célébrera la sainte Messe, avec autorisation spéciale.

L'arrêt nécessaire est fixé et les mesures utiles sont prises.

On distingue, à la façade du wagon, une porte plus grande à deux battants. C'est la porte de la chapelle.

Cette porte ouverte, l'autel que montre le plan (coupe longitudinale) fait face à l'extérieur : on place devant l'ouverture un escalier, remisé en temps ordinaire dans un emplacement spécial que montre le plan du wagon : et voilà, du coup, la communication établie entre la chapelle et le terre-plein de l'entre-voie ou le macadam du quai.

A gauche de l'autel se trouve une armoire pour les vases sacrés et le lavabo du prêtre ; l'autel, en outre, est ainsi agencé, que sa partie inférieure contient les ornements et les objets nécessaires au culte.

Les pèlerins valides du train d'ambulance se rangent devant l'escalier, en face de l'autel. Mais l'autel, monté à glissières, se refoule vers l'intérieur, occupe la place du couloir et d'une partie de la cuisine et démasque dans le panneau cloisonnant une ouverture par laquelle tous les malades couchés voient le prêtre de profil, assistent à la sainte Messe sans peine aucune et peuvent s'unir aux ardentes prières des pèlerins pour leur guérison.

***

Voyons la salle de l'hôpital :

Au centre, sont deux grandes portes-panneaux à fermeture hermétique, pour l'entrée et la sortie des malades apportés sur les brancards-lits : à gauche et à droite, en deux rangées, vingt-quatre places pour recevoir les malades.

Par un jeu de rideaux mobiles, chacun de ceux ci pourra être isolé, et, par une séparation transversale, la salle sera divisée en deux parties : d'un côté, les femmes ; de l'autre, les hommes.

Chaque malade est couché en face de deux petites fenêtres jumelles.

Chaque lit est pourvu d'une petite table mobile, et un filet, dans le haut de la voiture, recevra les menus objets d'usage courant dont le malade aura voulu se pourvoir.

***

Au-delà de la salle de l'hôpital, un couloir conduit à la seconde plate-forme d'about. A droite, une lingerie avec ses rayons.

A gauche, le cabinet du docteur. — Une armoire renferme la pharmacie dans sa partie supérieure ; le soubassement, divisé en deux, est occupé par les instruments de chirurgie et par un matelas ramené aux moindres dimensions, le matelas où, si les malades lui en laissent le temps, le docteur prendra la nuit quelques instants de repos. En toute hypothèse et à tout instant, chaque malade peut appeler le docteur à son chevet par une sonnerie électrique à voyants.

Au-dessus, un second réservoir d'eau.

La salle d'hôpital est recouverte en linoléum pour étouffer le bruit des pas. Dans le plancher diverses trappes s'ouvrent et mettent à découvert une glacière — qui rendra d'inappréciables services, une armoire

Chapelle ouverte (plan définitif : vue de profil)

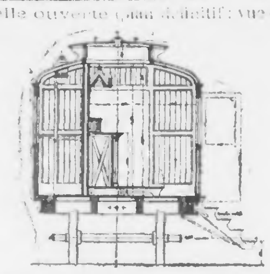

à linge désinfecté par le phénol, une cave à pommes de terre, à bière et à vin, etc.

L'inscription sur la voiture ? *Association de Notre-Dame de la Croix, (Belgique).*

***

Dans un but de charité, le Comité Bruxelles-Louvain, qui a construit, en l'honneur des pauvres affligés, membres souffrants de Jésus-Christ, ce magnifique wagon édifié au moyen de ressources exclusivement belges, a fini par consentir, après bien des hésitations, à louer l'hôpital-ambulant aux Comités qui en manifesteraient le désir.

Les Comités locataires devront verser 1000 francs à la caisse des malades pauvres du Comité Bruxelles-Louvain et payer le voyage d'un membre ou d'un délégué du Comité belge chargé, en cours de route, de remplir le rôle d'Inspecteur de la voiture, afin d'assurer la stricte observation des prescriptions règlementaires relatives à la circulation du wagon-hôpital. Les taxes, frais, paiements des places, garanties du minimum, désinfection, graissage, éclairage, etc, restent, ainsi que le voyage aller et retour du Wagon-hôpital par trains express entre Liège-Longdoz et la gare de départ du pèlerinage, restent à la charge du Comité locataire, responsable vis-à-vis du Comité Bruxelles-Louvain de toute avarie survenue au wagon en cours de route.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que M. Louis Desreumaux, rue Malus à Lille, chef des brancardiers du Nord, sollicite pour le pèlerinage diocésain de Cambrai à Lourdes la location du Wagon-hôpital belge.

***

Le Comité belge Bruxelles-Louvain a préparé 9 trains à marche rapide pour son pèlerinage du 27 avril-5 mai 1897.

Nous indiquerons parmi ces trains ceux-là seulement qui intéressent directement les lecteurs belges du *Journal de Roubaix* :

— Liège-Longdoz : dép. 10.26 matin (27 avril) ; Namur : 11.41-11.56 ; Charleroi : midi 39-midi 58 ; Jeumont : 1.36 soir-2.14 ; Le Cateau : 3.01-3.03 ; Tergnier : 3.56-4.06 ; Les Aubrais (dîner) : 9.06-10.08 ; Bordeaux : 4.30-4.40 matin ; Lourdes : 9.50 matin (28 avril).

— Gand-Sud : dép. 10.41 mat. (27 avril) ; Saint-Denis-Westrem : 10.51-10.56 ; La Pinte : 11.00-11.05 ; Deurle : 11.10-11.13 ; Deynze : 11.20 11.45 (correspondance de Dixmude) ; Waereghem : 11.59 midi ; Courtrai : midi 15-midi 35 ; Mouscron : midi 48-midi 58 ; Tourcoing : 1.10 soir-1.45 ; Roubaix : 1.49-1.54 ; Lille : 2.08-2.18 ; Seclin : 2.30-2.32 ; Douai : 2.54-3.05 ; Les Aubrais : 10.17-10.40 ; Angoulême : 5.20 6.10 ; Bordeaux : 9.00-9.39 ; Morcenx : 11.30-midi 20 ; Lourdes : 3.45 soir (28 avril).

— Anvers : 1.55 soir ; Contich : 2.15-2.19 : Malines : 2.37-2.47 ; Vilvorde : 2.59-3.02 ; Mons . 4.32-4.44 ; Fleignies : 5.16-5.56 ; Busigny : 6.41-7.16 ; Chatelerault : 5.17-6.12 matin ; Bordeaux : midi-midi 25 ; Morcenx : 2.10-2.55 ; Lourdes : 6.40 soir (28 avril).

Les autres trains spéciaux partent de Bruxelles, Liège et Namur.

Nos lecteurs de Belgique peuvent demander tous renseignements à M. Rosman, 13, rue des Fabriques, Bruxelles.

***

Les marches de retour sont analogues. On part de Lourdes le 4 mai à partir de 9 h. matin et l'on atteint la frontière belge le 5 mai depuis 10 heures du matin. Les horaires sont un peu plus rapides, avec stationnements de buffets nombreux et prolongés.

***

Le train d'ambulance, comprenant le wagon-hôpital, partira de Liège-Longdoz.

***

La construction du wagon a été assurée par des milliers de souscripteurs belges. L'œuvre du transport et de l'hospitalisation des malades pauvres — Comité belge, Bruxelles-Louvain — se confie à la générosité des lecteurs de ces lignes. Leur obole sera bien placée et les malades du pèlerinage prieront avec une ardente reconnaissance pour les bienfaiteurs inconnus.

Adresser les offrandes à M. l'abbé Armand Thiéry, trésorier, 1, rue des Flamands, à Louvain, (Belgique) ou à M. le Directeur du *Journal de Roubaix*.

CHRONIQUE DES ASSURANCES

Un article sensationnel

Le *Journal des Débats*, dont on connait les relations avec les grandes banques, et dont la compétence est très appréciée dans toutes les questions financières et d'économie sociale, vient de publier, dans son numéro du 27 février, sous le titre de : **Un Bilan prodigieux**, sur le mouvement des opérations de la *Mutual Life* en 1896, un article qui a produit d'autant plus d'effet dans le monde des assurances que, à raison du caractère même du journal qui l'édite, il semble indiquer une sorte de détente dans les rapports jusqu'à ce jour si hostiles existant entre les grandes Compagnies par actions d'assurances sur la vie et les grandes Mutuelles. S'il en est ainsi, nous ne pourrions que féliciter les grandes Compagnies d'assurances, qui appliquent des systèmes différents, d'avoir pris cette nouvelle attitude. Le champ des assurances sur la vie, en effet, est assez vaste en France, comme dans tous les pays civilisés, pour que toutes les Compagnies vraiment sérieuses, soit par actions, soit mutuelles, y trouvent une place en rapport avec leur activité et leur valeur. La concurrence n'est pas la guerre ; et, sans cesser d'être concurrentes, les diverses Compagnies d'assurances de toute origine et de tout système, ne peuvent que gagner elles-mêmes à renoncer à des attaques respectives et malveillantes, qui ne font que jeter le discrédit sur l'institution même des assurances. Le public, d'ailleurs, sera d'autant plus porté à s'assurer qu'au lieu de subir la compression de quelques Compagnies d'un système spécial s'arrogeant une *sorte de monopole, il aura la faculté de choisir entre des* Compagnies plus nombreuses et appliquant des systèmes plus différents, et qu'il pourra dès lors librement accorder ses préférences à celle des Compagnies qui lui présentera les combinaisons répondant le mieux à ses convenances. En matière d'assurances sur la vie, comme en toutes choses, c'est encore la concurrence, c'est-à-dire la liberté, qui, si elle tue tout ce qui est mauvais et faux, fait le mieux progresser les institutions qui sont un bienfait pour l'humanité.

Voici textuellement l'article du *Journal des Debats* auquel nous faisons allusion :

UN BILAN PRODIGIEUX

« Les nombreux assurés français de la *Mutual Life* apprendront avec plaisir les résultats remarquables obtenus par leur Compagnie en 1896. Les voici tels qu'ils viennent de nous être communiqués, d'après une dépêche émanant de New-York :

« La *Mutual Life* a encaissé, en primes et intérêts, » en 1896, la somme énorme de 257 millions de francs, » soit 24 millions de plus que toute autre Compagnie » au monde.

» Elle a payé aux assurés, pendant la même année, » 131 millions et porté au compte des réserves, qui » constituent la propriété absolue de ces mêmes assurés, 70 millions de francs.

» Aujourd'hui, la *Mutual Life* possède donc un fonds » de garanties, entièrement approuvé par le surintendant des assurances de l'Etat de New-York, de 1 milliard 216 millions de francs, soit 93 millions de plus » que toute autre Compagnie au monde.

» La *Mutual Life* tient également la tête de toutes les » *Compagnies, sous le rapport des capitaux en cours* ; » elle compte actuellement, en effet, environ 4 milliards » 792 millions de francs d'assurances en vigueur, en » *affaires payées*, c'est-à-dire pour lesquelles la première » prime a été versée.

» Nous pouvons affirmer qu'aucune Compagnie au » monde, *sans exception*, ne possède un chiffre d'assurances en cours aussi élevé.

» C'est par le chiffre des assurances en vigueur que » l'on peut apprécier le mieux la valeur et le crédit » d'une Compagnie d'assurances sur la vie. Sous ce » rapport, la *Mutual Life* défie donc la comparaison » avec n'importe quelle autre Société, et elle doit être » d'autant plus estimée qu'elle possède aux Etats-Unis, » c'est-à-dire dans son pays d'origine, où le public est » le plus à même de la juger, environ 700 millions » d'assurances en cours de plus que toute autre Société. Voilà, ce nous semble, qui la classe d'une façon » indiscutable.

» Prochainement nous démontrerons que la *Mutual Life* a les meilleurs placements et que c'est elle qui » obtient les plus gros bénéfices d'assurances.

» La *Mutual Life* a conquis en France, sous la direction de M. Baudry, une situation véritablement remarquable. En quelques années seulement, elle y a » constitué, en effet, un portefeuille d'assurances en » *cours que bon nombre de Sociétés ont mis de trente à* » quarante ans à former.

» Les chiffres ci-après permettront à nos lecteurs de » se rendre compte de la marque phénoménale de cette » Compagnie en France :

RÉSULTATS OBTENUS EN FRANCE
Montant des assurances en cours en France seulement

A la fin de l'année		En cours à la fin de l'année
1888	Fr.	1.355.000
1889		6.564.000
1890		10.588.000
1891		16.881.000
1892		29.835.000
1893		40.682.000
1894		67.618.000
1895		91.292.000
1896		110.000.000

» Aucune Compagnie française ou étrangère ne peut » montrer, en France, obtenus en si peu de temps, de » pareils résultats.

» Il est bien évident que, si la *Mutual Life* a réussi » aussi brillamment dans notre pays et a attiré à elle » aussi rapidement la clientèle la plus riche et la plus » éclairée, c'est qu'*en dehors de ses garanties de premier* » ordre, elle offre au public assurable des avantages » considérables.

» Ses tarifs, en effet, sont beaucoup moins élevés que » ceux des Compagnies par Actions, et ses combinaisons » beaucoup plus ingénieuses.

» Nous avons cru intéressant de donner à nos lecteurs ces renseignements sur la marche des opérations d'une Compagnie qui occupe en France, à côté » de nos honorables Sociétés nationales, une place justement méritée. La *Mutual Life* est une de ces institutions qu'il est utile de faire connaître au public et » que l'on peut toujours recommander sans crainte.

» H. Dacier. »

Nous avons d'autant plus volontiers reproduit l'article qu'on vient de lire, que les résultats qu'il signale intéressent beaucoup de personnes de notre région où la *Mutual Life* compte un grand nombre d'assurés. La succursale de Lille, en effet, dont les bureaux situés *précédemment rue Nationale, 162*, viennent d'être installés récemment au centre des affaires et du mouvement, dans un des plus beaux immeubles de notre ville, *137, boulevard de la Liberté*, et de laquelle relèvent les diverses inspections régionales, et agences générales du Nord et du Pas-de-Calais, entre pour un huitième environ dans la production totale de la production de la Compagnie en France. Ce qui revient à dire que la succursale de Lille, qui n'a reçu en réalité une vive impulsion que depuis trois années, est arrivée à réaliser, à elle seule, dans la circonscription du Nord et du Pas-de-Calais, autant d'assurances que le font, dans toute la France, certaines Compagnies qui y fonctionnent pourtant depuis de longues années. Il est à remarquer, en outre, que la *Mutual Life* se montre très difficile, et cela avec raison, sur le choix de ses représentants, bien qu'elle exige d'eux moins une pratique ancienne des assurances que les qualités intellectuelles et morales, qui sont indispensables aux hommes dont la mission principale est de porter chez les autres la conviction qui est dans leur esprit. Aussi son organisation d'agences, dans toute la région, qui se fait avec une lenteur voulue, est loin d'être complète. Il est à présumer que dans un temps plus ou moins éloigné, la *Mutual Life*, à mesure que ses moyens d'action s'étendront sur un plus grand nombre de points, obtiendra, dans notre région, des succès aussi grands que ceux qu'elle obtient dans les principaux Etats de l'Union américaine.

La région du nord de la France, par son activité industrielle et commerciale, sa grande puissance de travail et de production, la progression croissante de sa population et le sentiment profond de la famille qui y règne, ressemble, en bien des points, à la grande République américaine, avec laquelle ses principaux industriels et négociants, dont beaucoup sont déjà assurés à la *Mutual Life*, entretiennent des rapports incessants. Elle est destinée à devenir avant peu, en France, la terre classique des assurances comme les Etats-Unis eux-mêmes. Les économistes, en effet, ont reconnu que, dans tous les pays, l'assurance sur la vie marche de pair avec tous les progrès et qu'elle est le signe le plus évident, non seulement des habitudes de travail et de prévoyance d'une nation, et en même temps de sa richesse, mais encore de son esprit d'initiative et de moralité.

Agent général **Lepoutre-Pollet** *35, rue Pellart. Téléphone 461.* 12597—42479.

INSTITUT PRIVÉ DE COURCELLES

Château de la Barre (Belgique)

Cure radicale des Hernies (guérison garantie à vie sans douleur, sans bandage ni ceinture, **maladies des femmes**). Directeur le **docteur Dehaye**, ex-*interne les hôpitaux civils de Bruxelles et de Paris.* — Etablissement desservi par les Sœurs de charité de Namur.

42967

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — Les amateurs n'ayant pas encore remis leur carnet pour y apposer le nouveau visa, sans lequel il ne sera plus valable pour la saison de 1897, sont priés de le faire dans le plus bref délai, enfin d'éviter l'encombrement du début de la saison. L'apposition de ce visa est gratuite jusqu'à 15 mars courant, passé ce délai une rétribution sera demandée.

Pour les demandes de carnets ainsi que pour le visa, s'adresser à M. Deroubaix, rue des Fossés, 32, au café Pandore, rue Pauvrée, ou chez M. E Catteau, à l'Epeule, pour Roubaix-Croix-Wasquehal et Wattrelos.

Les amateurs de Wattrelos, afin de leur éviter parfois un trop grand dérangement, peuvent s'adresser à M. Jules Parmentier, rue du Cimetière, à Wattrelos, qui se charge de remettre à M. Deroubaix les carnets ainsi que les demandes de carnet.

Pour le reste de la région, s'adresser à M. Pecque, rue de la Malcense, 50, ou au siège de la société Union et Progrès, place de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing.

Nota. — Le prix par distance reste fixé à 0.50 centimes.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

LILLE

Les services hospitaliers de l'Université catholique. — Personne n'ignore quels services nos Facultés lilloises rendent à la jeunesse et à la science, mais on sait moins dans le public que l'Université est une grande œuvre de charité.

Que de services elle a rendus sous ce rapport, surtout depuis que la Faculté de médecine existe !

Ne parlons pas seulement des médecins chrétiens qu'elle a semés dans toute la France et spécialement dans nos deux diocèses, du devoir moral, religieux et social qu'ils remplissent, contentons-nous d'indiquer sommairement les services rendus à la population ouvrière de Lille et des environs depuis l'année dernière.

En 1895-96, l'*Hôpital Saint-Raphaël* a donné 14.380 consultations gratuites. C'est près de 1.000 de plus que l'an passé. De plus, 322 femmes ont été hospitalisées à la Maternité, tandis qu'on en n'avait reçu que [illegible] en 1894-95. Somme toute, il y a eu dans cette maison de la rue du Port près de 8.[illegible] journées d'hospitalisation.

L'*Hôpital des Enfants*, boulevard Victor-Hugo, a donné

Garantie contre les risques

DE REMBOURSEMENT DES VALEURS

Cotées au-dessus du pair

LE CRÉDIT LYONNAIS

à Roubaix : 17, rue de la Gare
à Tourcoing : 10, rue de l'Hôtel-de-Ville

se charge de garantir contre les risques d'amortissement, les valeurs cotées au dessus du pair, moyennant le paiement d'une prime **très minime.**

Les porteurs de cette catégorie de titres sont certains, par ce moyen, de n'éprouver aucune perte dans le cas où les titres qu'ils possèdent seraient appelés au remboursement au pair. 17625d

POUR FORTIFIER

Les *enfants* et les personnes faibles de la *poitrine*, l'*estomac* ou atteintes de *chlorose* ou d'*anémie*, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le véritable Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (*Se défier des contrefaçons*). Dépôts dans chaque ville. 42936

Moulins Ed. Wartel — à Beaurains-les-Arras — **GROS** — Echantillons sur demande

Moulins Ed. Wartel — à Beaurains-les-Arras — **DÉTAIL** — Echantillons sur demande

BOUCHEZ-WARTEL

73, rue de l'Espérance, ROUBAIX

VERITABLE ŒILLETTE SUPÉRIEURE DE PAYS

Garantie pure à toute **ANALYSE** et **EXPERTISE**

LA MEILLEURE, la **PLUS DOUCE**, la **PLUS FINE**, de toutes les Huiles sans goût

Pavots à bouche. — Lins pour peinture et savonnerie. — Colza épuré